



**Doc. 13264**  
27 juin 2013

## Emprisonnement arbitraire des sans-abris en Hongrie

### Déclaration écrite n° 548

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

En novembre 2012, le Parlement hongrois a adopté une loi définissant l'état de sans-abri comme une infraction administrative : les personnes qui sont surprises en train de dormir dans la rue deux fois en l'espace de six mois peuvent être condamnées à une peine d'emprisonnement ou à une amende de 150 000 forints (490€), somme qu'aucun sans-abri n'est en mesure de payer, ce qui conduit donc aussi à leur incarcération.

Après que la Cour constitutionnelle eut abrogé la loi parce qu'elle portait atteinte à la dignité humaine des sans-abris, à la sécurité juridique et au droit de propriété, la Constitution hongroise a été modifiée en mars dernier pour affirmer et renforcer la décision politique de criminaliser les sans-abris.

L'état de sans-abri est l'une des formes les plus extrêmes de la pauvreté et de la privation et constitue une violation inacceptable de la dignité humaine. Le droit au logement prévu à l'article 31 de la Charte sociale européenne révisée devrait être garanti et les obligations de la Hongrie en vertu de l'Article 12, paragraphe 1, devraient être respectées en prenant des mesures contre l'état de sans-abri. A l'inverse, la politique de répression et de criminalisation des personnes démunies en Hongrie n'apporte aucune réponse aux problèmes sociaux.

Nous appelons le Commissaire aux droits de l'homme, le Comité européen des droits sociaux, l'Assemblée et le Comité des Ministres à surveiller la privation de liberté des sans-abris en Hongrie.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

HUNKO Andrej, Allemagne, GUE  
ANDERSEN Karin, Norvège, GUE  
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC  
ANTTILA Sirkka-Liisa, Finlande, ADLE  
BONET PEROT Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC  
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE  
CRAMON-TAUBADEL Viola, von, Allemagne, SOC  
DRAGASAKIS Ioannis, Grèce, GUE  
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE  
FIALA Doris, Suisse, ADLE  
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC  
GROTH Annette, Allemagne, GUE  
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE  
HANSON Margus, Estonie, ADLE  
HEER Alfred, Suisse, ADLE  
IVANOVSKI Igor, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", SOC  
KOLMAN Igor, Croatie, ADLE  
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE  
LOUKAIDES George, Chypre, GUE  
MARJANOVIĆ Vesna, Serbie, SOC  
NICHOLSON Emma, Royaume-Uni, ADLE  
PAPADIMOULIS Dimitrios, Grèce, GUE  
PETRENCO Grigore, République de Moldova, GUE  
REILLY Kathryn, Irlande, GUE  
STOILOV Yanaki, Bulgarie, SOC  
SZABÓ Vilmos, Hongrie, SOC  
TATSOPOULOS Petros, Grèce, GUE  
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE  
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC  
WATKINSON Angela, Royaume-Uni, GDE  
WERNER Katrin, Allemagne, GUE  
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

---

Total = 34

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
SOC: Groupe socialiste